

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 5 juillet 2024

Les travaux de réparation du pont du Geyser se poursuivent sous route barrée

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

Débutés le 27 mai, les travaux de réparation du pont de Geyser sur la RD 1093 (commune des Martres d'Artière) vont se poursuivre sous route barrée du 8 au 26 juillet.

La RD 1093 sera barrée entre le carrefour des Martres d'Artière (RD 193, RD 51, RD 54) et le carrefour avec la RD 782.

Une déviation par Maringues, Lezoux et Pont-du-Château (via les RD 223, 236 et 2089) sera mise en place par les services du Conseil départemental, à l'attention des automobilistes et poids lourds.

Les usagers sont invités à adapter leur itinéraire durant cette période et à respecter la signalisation mise en place.

Ces travaux de réparation consistent en un suivi des maçonneries du pont, la reprise des corniches, le changement des dispositifs de retenue et la création d'un muret véhicule léger. L'étanchéité du pont sera réalisée grâce à des tranchés drainantes et la couche de roulement sera refaite. La largeur de la chaussée sera également réduite pour permettre la mise en place d'un trottoir aux normes PMR.

Cette opération, entièrement financée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, représente un coût de 175 000 € TTC.

La maîtrise d'œuvre est effectuée par DRAT Clermont-Limagne - Renseignements au : 07 65 15 24 87.

Automobilistes, pour votre sécurité et celle des travailleurs du chantier, soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place !